

RIB et prélèvement sans autorisation

Par STEFDE, le 10/02/2009 à 11:53

Bonjour,

J'ai été prélevé par 3 fois par la société CANAL + qui aurait utilisé mon RIB sans autorisation de ma part.

J'ai fait opposition mais la banque me demande des frais d'opposition, en a t'elle le droit, sachant que je n'ai jamais souscrit à un abonnement CANAL + et par conséquent rien signé (aucune autorisation bancaire écrite ni signée)

Merci beaucoup,

Cordialement,

STEFDE